

Qui contacter en cas de difficultés ?

Version septembre 2025

Difficultés rencontrées	Interlocuteur(s)	Contacts
Je rencontre des difficultés et je ne sais pas qui contacter	- Mon comptable, expert-comptable ou commissaire aux comptes - Le conseiller départemental à l'accompagnement des entreprises en difficulté (CDED) examine avec vous les difficultés rencontrées et vous oriente vers le partenaire compétent pour prendre en charge votre demande.	CROEC – liste des comptables Rozen SAINT-JOANIS – 02 32 24 88 19 ou 06 35 31 11 96 ou par mail : codefi.ccsf27@dgfip.finances.gouv.fr
J'ai besoin de conseils liés au fonctionnement et à la gestion de mon entreprise : développement économique / immobilier, recherches commerciales, export, gestion, comptabilité, transmission d'entreprises, etc...	Les Chambres consulaires mobilisent leurs moyens pour être à l'écoute et sensibiliser les entreprises sur tous les territoires et leur proposent une démarche afin de les aider à anticiper les difficultés. Cet accompagnement permet soit une orientation du chef d'entreprise vers un expert externe, soit une prise en charge par la CCI ou la CMA ou la Chambre d'agriculture.	CCI : https://www.portesdenormandie.cci.fr/article/cci-prevention-info-eure@normandie.cci.fr - tel 02 32 100 900 CMA : https://cma-normandie.fr/chef-dentreprise/anticiper-les-difficultes/ Chambre d'Agriculture : accueil27@normandie.chambagri.fr
	-Service développement économique des communautés de communes ou des communautés d'agglomération	Évreux Portes de Normandie, Seine Eure, Seine Normandie Agglomération, Conches-en-Ouche, Pont-Audemer Val de Risles, CAP Dreux, Pays de Honfleur-Beuzeville, Pays du Neubourg, Interco Normandie Sud Eure, Bernay Terres de Normandie, Lieuvin Pays d'Auge, Lyons Andelle, Roumois Seine.
	Votre fédération professionnelle ou votre syndicat professionnel	
	Le Groupement de Prévention Agréé (GPA) de Normandie : Les membres de l'association sont d'anciens chefs d'entreprise, directeurs d'administration, experts-comptables, banquiers, juristes. La mission de l'association est de rencontrer les chefs d'entreprise de toutes tailles qui la sollicitent pour analyser l'activité et proposer des solutions adaptées ainsi que des actions à mener	Téléphone : 02 31 86 92 29 Mail : contact@gpanormandie.fr
	Association REAGIR : Pour tous les agriculteurs, les viticulteurs, des conseillers spécialisés sont présents pour évaluer la situation, réaliser un diagnostic, un bilan technico-économique, une médiation, ou un secours d'urgence en lien avec la MSA	Informations sur l'association REAGIR: site Courriel : Reagir-27-76@normandie.chambagri.fr https://www.facebook.com/AGRIDIFF/ Tél : 02 35 59 44 80
Je rencontre des difficultés pour payer mes cotisations sociales	L'URSSAF peut accorder des plans bilatéraux d'apurement de dettes. (les cotisations sociales salariales doivent être payées dans les délais)	URSSAF : https://www.urssaf.fr/portail/portail/home/connectez-vous.html Appel au 3957 (employeurs) ou au 3698 (travailleurs indépendants)
Je rencontre des difficultés mes impôts professionnels	Service des impôts des entreprises (SIE)	Votre SIE : par la messagerie sécurisée via votre espace professionnel sur https://www.impots.gouv.fr/professionnel ou par téléphone Evreux : 02.32. 23. 77. 00 Louviers : 02.32.25.71.33
Je rencontre des difficultés pour payer mes impôts professionnels <u>et</u> mes cotisations sociales (URSSAF et retraites)	La CCSF (Commission des chefs de services financiers) peut accorder aux entreprises en difficulté des délais de paiement pour leurs dettes fiscales et sociales (URSSAF/AGIRC ARRCO).	CCSF (Commission des chefs de services financiers): (pour informations et saisine) Rozen SAINT-JOANIS – 02 32 24 88 19 ou 06 35 31 11 96 ou par mail : Codefi.ccsf27@dgfip.finances.gouv.fr
Je rencontre des difficultés avec ma banque (refus de rééchelonnement d'une dette, refus de crédit, etc)	La médiation du crédit (Banque de France)	Pour toute information sur la Médiation du crédit – Banque de France : https://mediateur-credit.banque-france.fr/ Pour saisir la Médiation du crédit : https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-lamediation-Du-credit
Je rencontre des difficultés pour rembourser mon PGE	si PGE inférieur ou égal à 50 000€ : médiation du crédit (Banque de France) si PGE supérieur à 50 000€ : Le conseiller départemental à l'accompagnement des entreprises en difficulté (CDED)	Pour saisir la Médiation du crédit : https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-lamediation-Du-credit CDED : Codefi.ccsf27@dgfip.finances.gouv.fr

Difficultés rencontrées	Interlocuteur(s)	Contacts
Je recherche ou j'ai des difficultés pour obtenir un financement bancaire	Bpifrance finance et accompagne les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie, en aide à l'innovation et en fonds propres. Ce faisant, Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les Régions. Conseil Régional : le dispositif ARME (Anticipation redressement mutations économiques) peut proposer aux entreprises normandes et confrontées à des difficultés économiques des audits et des solutions de financement. Micro-crédit : prêts d'un faible montant à des créateurs ou repreneurs d'entreprises (moins de 3 salariés) qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques.	Informations : https://www.bpifrance.fr/nous-decouvrir/notre-mission ou 02 35 59 26 36 (ou formulaire de contact en ligne) Contact Service Mutations économiques -ARME : arme@normandie.fr ou 02 31 06 89 00 Informations : https://www.normandie.fr/aide-tresorerie-arme-anticipation-redressement-mutations-economiques micro-crédits : https://www.economie.gouv.fr/entreprises/microcredit-professionnel
j'ai besoin de conseils sur le management de mon entreprise	Conseil Régional : le dispositif ARME (Anticipation redressement mutations économiques) peut proposer aux entreprises normandes et confrontées à des difficultés économiques des audits et conseils.	Contact Service Mutations économiques -ARME : arme@normandie.fr ou 02 31 06 89 00 Informations : https://www.normandie.fr/aide-au-conseil-arme-anticipation-redressement-mutations-economiques
J'ai besoin d'un conseil : - en matière de gestion des ressources humaines - en cas de baisse d'activité exceptionnelle	La Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) peut vous apporter des réponses et des conseils en termes d'appui aux mutations économiques, prestations conseils en ressources humaines (PCRH) et aides à la formation (en collaboration avec l'opérateur de compétence – OPCO) – reconversion / mobilité professionnelle. Les entreprises peuvent demander à bénéficier de l'activité partielle auprès de la DDETS lorsqu'elles sont confrontées à une baisse d'activité résultant notamment de difficultés d'approvisionnement ou de toute autre circonstance de caractère exceptionnel.	Site d'informations : https://normandie.dreets.gouv.fr/Eure Contact : ddets-appui-entreprises@eure.gouv.fr
J'ai un litige avec un fournisseur d'énergie	Médiateur de l'énergie ou médiateur EDF ou Engie (pour les entreprises clientes de ces fournisseurs)	https://www.energie-mediateur.fr/ https://www.sollen.fr/ https://www.mediateur-engie.com/ https://mediateur.edf.fr/mediation?id=accueil
Je rencontre des difficultés dans mes relations commerciales avec un partenaire (client, fournisseur)	Médiateur régional des entreprises – délégué en Normandie	https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises
J'ai une activité industrielle et plus de 50 salariés	Le CRP (Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises) Les CRP interviennent en lien avec l'ensemble des services de l'État, les opérateurs publics et les collectivités territoriales dans toutes les phases, pouvant aller de l'alerte, avec une intervention en prévention, jusqu'à un appui opérationnel à la restructuration des entreprises, ou un accompagnement de l'entreprise en procédure (amiable ou collective) ouverte auprès du tribunal de commerce.	CRP : peggy.taillandier@dreets.gouv.fr – 02 27 05 90 02 ou 06 29 25 33 87 Informations : https://www.economie.gouv.fr/quel-accompagnement-de-proximite-pour-les-entreprises-en-difficulte
Je rencontre ou prévois des difficultés en termes de chiffre d'affaires, paiement des charges et / ou signes de dégradation de ma rentabilité	Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises (CIP), qui accueille gratuitement et confidentiellement tout entrepreneur dès les premiers signes de difficulté. Le CIP regroupe un expert-comptable, un avocat, un ancien juge du tribunal de commerce et un représentant de la chambre consulaire.	CIP Seine Normandie (Place Saint-Marc, 76000 Rouen) : 02 35 89 02 16
La situation économique de mon entreprise se dégrade et je ne suis plus en mesure d'acquitter mes charges courantes	Entretien confidentiel avec le tribunal de commerce ou le Tribunal judiciaire	Cellule de Prévention du Tribunal de Commerce : site d'informations et prise de rendez-vous : prevention@tribunal-de-commerce.fr - Portail internet TC Evreux : http://www.greffe-tc-evreux.fr/ - Portail internet TC Bernay : https://www.greffe-tc-bernay.fr/ - contact TJ Evreux : procedures-collectives.tj-evreux@justice.fr ou 02 32 29 55 00 contact27evreux@apesa-france.com
J'ai besoin d'un soutien psychologique	Association APESA (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë) Association Agri Ecoute : ligne téléphonique de soutien psychologique pour les ressortissants de la MSA Prévention du suicide : situation de détresse, pensées suicidaires	Numéro vert (urgences uniquement) : 0 805 655 050, 09.69.39.29.19 - accompagnement social numéro 02.32.23.44.22 3114

- **Conseillers-entreprises** est un service public de l'État dont la vocation est d'orienter rapidement et simplement les TPE & PME vers le bon interlocuteur public ou parapublic, en fonction de leurs besoins en termes de conseils (embauche, développement commercial, RSE, Internet, financement, etc...) la plateforme met en relation avec le conseiller adapté – 40 partenaires - <https://conseillers-entreprises.service-public.fr>

- Des informations sur la gestion des fragilités économiques sont disponibles sur le site **Entreprendre.Service-Public.fr** (info, conseils, démarches en ligne, fiches pratiques) - [lien vers Entreprendre.Service-Public.fr](https://entreprendre.service-public.fr)